

JE SUIS
PORTEUR D'UN
PROJET
TOURISTIQUE

LE TOURISME PEDESTRE EN BOURGOGNE

Introduction

Les clientèles

L'offre

La construction du produit « randonnée pédestre »

La situation en Bourgogne

Introduction

Depuis quelques années, les **activités de pleine nature dont la randonnée pédestre connaissent un véritable engouement de la part du public**. Pour les nouveaux adeptes de la randonnée pédestre, cette pratique est intéressante car elle ne nécessite ni apprentissage particulier, ni matériel spécifique et coûteux, ni encadrement spécial.

La randonnée pédestre répond d'abord à un **besoin de rompre avec le quotidien**, de **se sentir bien dans son corps**, de **vivre un moment de convivialité avec sa famille ou des inconnus**, de **découvrir de nouveaux sites, de nouvelles cultures, de nouveaux produits** ou plus simplement de **se détendre** et de **se promener**.

Les pratiques sont extrêmement diversifiées. Elles s'étendent de la promenade dominicale d'une heure à des circuits de randonnée de plusieurs jours en passant par la randonnée avec des ânes ou encore dans le lit d'un cours d'eau. Ces différentes pratiques se développent aussi bien en montagne (son lieu de prédilection), en bord de mer, à la campagne ou encore dans les villes.

Même si la randonnée pédestre se pratique également en milieu urbain, cette note traitera de la randonnée pédestre uniquement sous l'angle d'une pratique de loisirs nature.

Les aménagements liés aux activités pédestres restent très modestes comparativement à d'autres activités. Ils consistent essentiellement en **des sentiers ou des chemins souvent balisés**. Néanmoins, **le développement de cette activité de nature requiert une fine connaissance des pratiques et des pratiquants qu'il importe de bien identifier pour répondre à leurs attentes**.

La France est un des berceaux du développement de la randonnée. Elle compte aujourd'hui des millions de pratiquants et 100 000 km de sentiers balisés. A l'heure où le développement durable devient un objectif largement partagé, la randonnée pédestre apparaît également comme un outil privilégié pour les territoires et leur développement.

Les clientèles

Selon un sondage réalisé en mai 2008 par l'IFOP et publiée par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, « *plus de deux français sur trois sont adeptes de la marche à pied, dont 23 % pratiquent ce loisir régulièrement* ».

Les moins de 35 ans comptent 63 % de pratiquants contre 81 % pour les 50-64 ans.

Les motivations divergent selon les générations :

- les moins de 35 ans affirment d'abord faire de la randonnée pour s'aérer l'esprit et se détresser,
- les plus de 65 ans y voient un bon moyen de se maintenir en forme sans faire d'efforts physiques trop intenses.

▪ Les données de cadrage

Selon l'étude clientèle de l'AFIT sur « *la pratique de la randonnée pédestre en séjour touristique* », réalisé en 2004, la randonnée est, pour environ 20 % des cas, le motif principal du séjour. Pour la majorité des cas, les personnes qui pratiquent la randonnée s'adonnent également à d'autres activités sportives voire culturelles.

Les randonneurs sont des individus d'âge intermédiaire, qui appartiennent à des catégories socio-professionnelles aisées, résident davantage que la moyenne dans de grandes agglomérations et appartiennent à des foyers d'une ou deux personnes. Pour eux, la randonnée est un moyen d'évasion en même temps qu'une pratique sportive.

Les beaux jours sont la période de prédilection pour la pratique de la randonnée.

Le choix de la destination pour la randonnée est souvent lié à la proximité : plus on réside à proximité des lieux aménagés pour la pratique de la randonnée (montagne, littoral, campagne), plus on s'y rend souvent. La montagne est l'environnement privilégié pour pratiquer la randonnée et l'on s'y rend surtout l'été. Pour les autres environnements, la randonnée est majoritairement une activité de moyenne saison.

Les séjours avec randonnée semblent être plus propices à l'hébergement marchand comparativement à l'ensemble des séjours. C'est notamment grâce au succès des gîtes ruraux, des locations et du camping.

Au cours d'un séjour, la randonnée pédestre s'associe principalement à une démarche de visites et d'activités culturelles, mais également à d'autres activités sportives comme les activités nautiques, le vélo ou le VTT.

La campagne favorise la pratique du vélo, du VTT et de la randonnée pédestre. La campagne se vit plutôt comme une destination à partager en famille et est particulièrement appréciée des habitants des grandes villes.

▪ Les caractéristiques de la pratique

Les « petits randonneurs » sont, dans l'ensemble, jeunes (15-34 ans), issus de foyers de 3, 4 ou 5 personnes, et comptent une part importante de résidents de l'agglomération parisienne. La vie de famille et l'éloignement des destinations peuvent constituer des freins à la pratique de la randonnée. Ils pratiquent la multiactivité sportive.

Les « moyens randonneurs » appartiennent davantage à la classe d'âge intermédiaire (35-49 ans) et ont un profil comparable à l'ensemble de la population des randonneurs.

Les « gros randonneurs » ont un profil assez marqué. On recense dans ce groupe une nette sur-représentation des 50-64 ans et des 65 ans et plus et par conséquent des inactifs, ainsi que des résidents du sud-est. Le fait de disposer de temps, conjugué à la proximité géographique de sites aménagés, incite à pratiquer fréquemment la randonnée. Les gros randonneurs sont enclins à visiter des musées, des expositions, ..

La randonnée de proximité s'avère fortement pratiquée. La randonnée se pratique majoritairement dans la convivialité : en couple, en famille ou entre amis. Les environnements privilégiés sont la montagne, la forêt et la campagne.

La pratique de la randonnée permet de découvrir les sites des régions traversées et notamment les produits du terroir.

La randonnée intervient comme une motivation secondaire au séjour, dans une forte majorité des cas.

▪ La typologie des randonneurs

L'étude distingue 2 grandes familles de randonneurs :

- les personnes pour qui la randonnée se rapproche de la promenade que nous appellerons les « baladeurs »,
- les vrais randonneurs.

Les « baladeurs »

Ce groupe se caractérise par une pratique à durée relativement faible (une à quelques heures), sans difficultés techniques ou physiques. Cette pratique concerne plutôt le grand public qui recherche la détente sur des itinéraires courts et faciles.

Dans ce groupe on distingue :

- **les promeneurs du dimanche** (12 % des randonneurs) : jeunes adultes encore présents au domicile familial qui réalisent des promenades dans le cadre d'un séjour de vacances.
- **les opportunistes** (17 % des randonneurs) : plutôt des familles avec enfants pour qui la randonnée est, le plus souvent, décidée une fois sur place.
- **les promeneurs solitaires** (8 % des randonneurs).

Les vrais randonneurs

Pour ce second groupe, la marche est d'une durée plus longue et/ou plus difficile techniquement (pente, terrain).

Dans ce groupe, on distingue :

- **la découverte en famille** (8 % des randonneurs) : population plutôt urbaine et familiale. Synonyme de découverte, la randonnée est un loisir à partager avec ses proches. Majoritairement pratiquée en campagne, la randonnée est un moment familial qui permet un enrichissement culturel plus qu'un simple amusement ou qu'une pratique sportive,
- **les curieux** (21 % des randonneurs) : sur-représentation des 50 ans et plus, des inactifs et des résidents de petites ou moyennes agglomérations et des ruraux. L'enrichissement culturel est un atout de la randonnée (enrichissement de connaissances sur la nature, rencontre avec les habitants,...),

- **les passionnés** (20 % des randonneurs) : sur-représentation des 50 ans et plus, chez les inactifs et dans les foyers de 2 personnes, dans les grandes agglomérations et dans le sud-est de la France. Population plus senior et plus urbaine. Le passionné est un randonneur confirmé. La pratique en groupe organisé est fréquente. La randonnée est un moyen d'accroître ses connaissances. Les passionnés sont les plus sportifs de cette famille. Ils envisagent la randonnée comme une pratique intense et un moyen de dépassement. Ils sont cependant ouverts à l'environnement et aux connaissances qu'ils peuvent acquérir en randonnant. Ce sont des randonneurs découvreurs.
- **les aventuriers solitaires** (15 % des randonneurs) sont âgés de moins de 34 ans. Ils résident dans de petites agglomérations et sont seuls au foyer. La randonnée est ressentie comme un sport intense qui permet de s'isoler et de penser à autre chose qu'au quotidien. Les individus de ce groupe sont à la recherche de solitude. Ce sont des sportifs accomplis qui ressentent la randonnée comme un sport intensif, et ils souhaitent accomplir une performance. La convivialité de la randonnée n'est pas perçue puisqu'ils privilégient la solitude.

La pratique itinérante

La randonnée itinérante se déroule par étapes sur plusieurs jours avec des lieux d'hébergement différents chaque soir.

Les pratiquants sont généralement plutôt masculins, mieux équipés, plus sportifs et plus autonomes (10 à 15 % des randonneurs en France) que les autres randonneurs.

Ils représentent environ 7 % de l'ensemble des randonneurs. Il s'agit de marcheurs plus assidus que la moyenne (5 h de marche/jour). Ils randonnent davantage en solitaire ou en groupe organisé. Ils sont motivés par

- la performance physique (le dépassement de soi),
- la recherche d'une forme de solitude,
- la rencontre avec d'autres personnes et l'enrichissement.

Ils ont recours aux hébergements marchands (hôtel, refuge, camping, gîte, ...) qu'ils choisissent pour leur proximité des lieux de randonnée.

La marche nordique

Marche avec des bâtons issus du ski nordique, où le mouvement naturel de balancier des bras est fortement accentué pour donner de l'impulsion en faisant participer les muscles du haut du corps.

La raquette à neige

Forme hivernale de la marche ou de la randonnée, la raquette à neige nécessite des raquettes et des bâtons pour répartir le poids du corps et moins enfoncer dans la neige.

La randonnée avec des ânes

Relativement récente, la randonnée avec des ânes de bât s'est d'abord développée dans les régions de montagne avant de se diffuser dans les autres régions rurales. Cette nouvelle offre est fondée sur une autre forme de randonnée, plus douce, contemplative et de découverte.

Les ânes de bât portent les bagages des randonneurs. Outre cet aspect logistique, le recours à un animal revêt une dimension ludique.

La randonnée aquatique

Cette pratique permet de découvrir des paysages souvent inaccessibles par des embarcations. Il s'agit d'une marche ou d'une randonnée dans le lit d'un cours d'eau sans sauts ni manœuvres de corde.

L'offre

▪ La nature de l'offre

Le réseau des sentiers

La France dispose d'un réseau de 100 000 km de sentiers balisés et entretenus. On distingue plusieurs types de circuits :

- les itinéraires sur plusieurs jours de types traversée de massif ou de région,
- les grandes boucles sur plusieurs jours (boucles de pays),
- et les itinéraires à la journée ou à la demi-journée.

La Bourgogne est traversée par de nombreux sentiers :

- le GR 3 qui longe plus ou moins la Loire (de La Charité-sur-Loire à Saint-Aubin-sur-Loire),
- le GR 7 qui entre dans notre région au niveau de Grancey-le-Château et qui en sort vers Matour et ses nombreux méandres (GR 76 A, GR 76 B, GR 76 C, GR 76 D),
- le GR 13 qui traverse la région du nord au sud en passant par le Morvan (de Charny à Saint-Aubin-sur-Loire),
- le GRP du Morvan et plusieurs GRP dans l'Yonne.

Le balisage et la signalisation des itinéraires de randonnée pédestres sont régis par une charte officielle. Cette charte apporte une cohérence sur tout le territoire français.

Les hébergements

Il existe plusieurs types d'hébergement adaptés à la randonnée : les hôtels, en particulier à gestion familiale, les campings, les gîtes d'étape et les refuges.

L'association « Rando accueil » qui regroupe les associations de massifs propose des hébergements adaptés dans plusieurs régions. Ces hébergements répondent à des chartes de qualité spécifiques exigeantes en matière d'accueil, de confort, d'activités de loisirs et de services.

▪ Les principaux opérateurs

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Né en 1978, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP) fédère plus de 1200 associations.

Elle est un acteur essentiel dans l'organisation de la randonnée en France. Elle assure notamment le balisage de nombreux sentiers sur la base d'une charte nationale et édite une importante collection de topo-guides.

Les associations de massifs

Les associations ABRI (Association Bretonne de Randonnée et d'Itinéraires pour la Bretagne), CHAMINA pour le Massif Central, GTA (Grande Traversée des Alpes) pour le massif alpin, Randonnées pyrénéennes, ENJ (Espace nordique jurassien) ont créé et balisé des itinéraires, labellisé des hébergements et édité des guides de randonnée.

Les tour-opérateurs spécialisés

La Balaguère, Nomade, Chamina, Vosges Evasion, Terres d'aventures, Allibert proposent des randonnées aussi bien en France qu'à l'étranger.

▪ Les grands itinéraires

Les chemins de Saint-Jacques

Voir la note spécifique « *Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle* »

La Via Alpina

« Via Alpina » désigne un itinéraire de randonnée à travers l'arc alpin, soit 5 000 km de sentiers balisés à travers 8 pays. L'association française Grande Traversée des Alpes qui a une longue expérience de développement et de valorisation de la randonnée, a été chargée du pilotage et de la coordination internationale.

Les principes qui dictent la création de la Via Alpina sont :

- utiliser les sentiers existants,
- passer à proximité des sites naturels et culturels les plus connus mais en empruntant des itinéraires alternatifs pour mieux répartir la fréquentation,
- proposer des itinéraires aisés et balisés, avec le logo Via Alpina,
- offrir des hébergements et points de restauration à chaque étape,
- suggérer des liaisons avec d'autres grands sentiers alpins.

La Via Alpina n'est pas qu'un simple itinéraire. C'est aussi une vitrine des régions traversées auprès du marché international. Elle constitue un outil de travail pour les accompagnateurs et hébergeurs, qui peuvent construire leurs produits à partir des itinéraires de la Via Alpina.

Via Alpina constitue également un lieu d'échange d'expériences entre les professionnels et participe à la formation d'une culture professionnelle partagée.

Contact : www.via-alpina.org

▪ Les sentiers Randocroquis®

Découvrir la nature tout en s'initiant au dessin : tel est le principe des Sentiers Randocroquis®, nouvelle offre de randonnée pédestre.

Randocroquis® (entreprise spécialisée dans l'enseignement du dessin en milieu naturel) et l'ONF (savoir-faire et expérience dans l'aménagement de circuits et l'interprétation de milieu naturel) proposent d'aménager des sentiers en milieu naturel sur le thème de l'initiation au dessin nature. Diverses structures en bois (tables, chaises, cadres, livret de lecture) sont ainsi installés sur le sentier et permettent aux randonneurs d'apprendre à dessiner les paysages qu'ils traversent.

Le premier sentier de ce type a vu le jour en forêt communal du Bois de Sizay à Saint-Donat sur l'Herbasse (nord de la Drôme). Il comprend 11 stations réparties sur un circuit d'environ 2 km. Son objectif est d'attirer un public scolaire et familial.

La mise en place de ces sentiers nécessite un entretien régulier du parcours et du matériel utilisé. En période de forte affluence, cela peut engendrer quelques mécontentements. En effet, seule une ou deux personnes peuvent s'installer pour dessiner.

En Bourgogne, l'ONF a déjà identifié 2 sites potentiels pour accueillir des sentiers Randocroquis® : cap canal à Pouilly-en-Auxois et la communauté de communes de Mirebeau-sur-Bèze.

L'ONF a présenté ce projet dans le cadre de l'appel à projets 2009 « Pratiques innovantes en tourisme ». Le conseil régional a émis un avis favorable, sous réserve de précisions complémentaires.

Contact : <http://www.randocroquis.com/>

▪ Les organismes touristiques institutionnels

Respirando, l'esprit rando de Haute-Loire

Dépositaire d'un vaste territoire naturel préservé, le Conseil général de Haute-Loire a souhaité développer une marque autour de la randonnée. Accompagnée d'un bureau de communication (l'agence Trenta de Saint-Etienne), la collectivité a ainsi mené une réflexion de fond pour positionner et définir une stratégie de communication pour le département.

La marque respirando, vecteur de communication, est accompagnée d'un ambitieux plan de promotion (site internet, brochure de 44 pages, livret présentant les plus belles randonnées dans le département,...).

La collectivité souhaitait, au travers d'un concept original, engager le touriste à venir tester les différentes formes de randonnée en Haute-Loire :

- à pied,
- à vélo,
- à cheval,
- à la neige,
- en eaux vives.

La randonnée en Bretagne

Le pôle randonnée et loisirs de pleine nature en Bretagne est un organisme de concertation, de coordination et d'actions avec l'ensemble des acteurs publics et privés dans le domaine de la randonnée et des loisirs de pleine nature. Il a pour mission de développer et valoriser les activités touristiques et de loisirs à l'échelle de la Bretagne.

Il opère dans le respect des compétences attribuées aux collectivités territoriales en matière de tourisme, de randonnée et de loisirs de nature.

L'association se compose de 3 collèges :

- les prestataires dans le domaine des loisirs de pleine nature regroupés en association ou autre forme juridique au niveau régional (Bureau des accompagnateurs de randonnée de Bretagne, Comité des canaux bretons et voies navigables de l'ouest, Bretagne Tourisme International, le bureau des accompagnateurs de randonnée de Bretagne, Rando Accueil Bretagne,...)
- les associations ayant un lien avec la randonnée et les loisirs de pleine nature au niveau régional (le Comité régional de la randonnée pédestre, la Ligue régionale de cyclotourisme, le Comité régional de tourisme équestre de Bretagne, le CROS Bretagne)
- les organismes institutionnels : le Comité Régional du Tourisme, les Comités Départementaux du Tourisme, la Fédération régionale des Pays touristiques, la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative,...

Ses missions concernent :

- l'aménagement et le développement :
 - accompagner la production d'une offre adaptée à la diversité des demandes, (offre compétitive et sécurisée),
 - favoriser l'ajustement marketing entre offre et demande,
 - accompagner les porteurs de projets et les collectivités territoriales de proximité en lien avec la filière,
 - favoriser la coordination et l'harmonisation des initiatives en matière d'aménagement des itinéraires en s'assurant de leur cohérence et de leur continuité,
 - assurer une mission prospective concernant la demande, la structuration des entreprises, l'organisation de la filière, en cohérence avec les politiques départementales et en lien avec l'observatoire régional du tourisme.

- la promotion et la communication
 - organiser l'information aux usagers à l'échelon régional,
 - faciliter les relations entre les prestataires et les distributeurs,
 - participer à l'organisation des actions de promotion,
 - organiser et/ou collaborer à des événements.

Le site internet www.randobreizh.com propose un outil qui permet d'aider les futurs clients à trouver un hébergement aux abords des itinéraires de promenades et de randonnées en Bretagne. Bon nombre de vacanciers randonneurs, cyclistes ou cavaliers, souhaitent sécuriser leur hébergement avant d'arpenter les sentiers de randonnées durant plusieurs jours. Partant de ce constat, randobreizh.com a décidé de travailler sur un outil cartographique interactif disponible sur son site pour le compte du conseil régional.

Le site internet propose pour chaque département les itinéraires existants et une fiche pratique sur chaque hébergement situé à proximité de l'itinéraire. La présence des hébergements sera conditionnée au paiement d'une cotisation raisonnable.

La randonnée en Alsace

La passion de la marche est une vieille tradition en Alsace : le Club Vosgien, fondé en 1872, est la plus ancienne association de randonneurs pédestres en France. Fort de ses 34 000 adhérents, le club assure l'entretien et le balisage de près de 18 000 kilomètres de sentiers de randonnée. On reconnaît facilement le balisage des sentiers grâce à une signalétique de forme géométrique déclinée en bleu, vert, jaune, et rouge. Chacun trouve un niveau de difficulté adapté à ses envies. Le Club Vosgien publie également des cartes et des guides détaillés indiquant les itinéraires balisés. De plus, il gère une trentaine de refuges et organise de nombreuses activités et sorties de plein air: ski, raquettes, escalade, marche d'orientation et VTT.

Le CRT Alsace s'appuie non seulement sur le club vosgien mais également sur de nombreuses associations et agences de voyages qui proposent des randonnées de plusieurs jours dans la région Alsace. Il fait également la promotion des balades réalisées par l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin.

La construction du produit « randonnée pédestre »

Les acteurs qui souhaitent développer la pratique de la randonnée sur un territoire doivent d'abord **définir les clientèles visées de manière à concevoir les produits répondant à leurs attentes** (aussi bien en termes d'aménagement de sentiers, de balisage, d'informations et de services complémentaires).

Les **aménagements** liés aux activités pédestres **restent très modestes** comparativement à d'autres activités. Ils consistent essentiellement en des sentiers ou des chemins souvent balisés.

Néanmoins, le développement de cette activité de nature requiert une **fine connaissance des pratiques et des pratiquants qu'il importe de bien identifier pour répondre à leurs attentes**. En effet, un randonneur expérimenté n'aura pas les mêmes besoins qu'une personne qui se balade épisodiquement. Cela doit se traduire par des réalisations concrètes en termes de longueur, de difficulté des itinéraires, de balisage, d'entretien, d'informations et de services (hébergements, accompagnateurs, ...).

Les clients pour qui la randonnée est une activité régulière (itinérance, courts ou long séjours) sont de plus en plus avertis. Suite à plusieurs expériences dans différentes régions, ils connaissent exactement le type de randonnées ou de balades qu'ils souhaitent et ne passent plus obligatoirement par une agence de voyages ou un forfaitiste. Ils sont nombreux à construire eux-mêmes leurs séjours. Les territoires doivent ainsi trouver des solutions donnant la possibilité aux clients de construire eux-mêmes leur séjour.

▪ Les itinéraires et les services associés

Les itinéraires sont généralement conçus par des personnes connaissant bien le terrain et ayant l'habitude de la randonnée pédestre.

Etant donné que les randonneurs n'ont pas tous le même niveau de pratique et de connaissance de la randonnée, les concepteurs d'itinéraires doivent essayer, dans la mesure du possible, de respecter quelques principes répondant aux besoins des différents pratiquants :

- une diversité des chemins et sentiers,
- un équipement avec panneaux d'informations aux points de départ et balises sur les chemins et sentiers,
- des itinéraires organisés en réseau,
- une qualité des paysages traversés,
- la mise en valeur du patrimoine naturel ou culturel,
- l'aménagement de certains services (parkings, aires de pique-nique, passerelles, mains courantes, ...),
- l'entretien (débroussaillage, vérification des balisages,...),
- des tracés répondant au niveau des clientèles visées (circuits pour les sportifs, circuits pour les familles avec de jeunes enfants, circuits adaptés au contexte local : botanique, architectural, ...),
- l'anticipation d'éventuels conflits d'usage qui peuvent naître avec les cavaliers, les cyclistes, les pratiquants de sports motorisés, les chasseurs, ...

Pour les petites balades, la clientèle doit avoir à sa disposition :

- des sentiers à la journée, à la ½ journée ou de quelques heures
- des parcours différents en fonction des usages (sportif, culturelle, pédagogique, contemplatif,...),
- la possibilité de combiner les tronçons pour une activité à la carte,
- des tracés dans des unités naturelles ou culturelles différenciées pour varier les ambiances,
- un balisage, une signalétique et des documents de qualité et régulièrement mis à jour,
- des connexions avec les transports en commun (notamment pour les territoires péri-urbains) et une continuité entre les points d'arrivée par transport et les points de départ des sentiers.

Pour les grands itinéraires, les randonneurs doivent pouvoir trouver :

- des sites internet/NTIC spécialisés dans la randonnée pédestre,
- des bureaux réceptifs dans l'accueil, l'info et la sécurité (OTSI,...),
- des navettes pour rejoindre le point de départ et quitter le point d'arrivée,
- un service de portage des bagages,
- dans les hébergements un lieu pour faire sécher les vêtements, un petit déjeuner énergétique, un panier repas, ...
- et éventuellement un encadrement.

▪ L'information, la promotion et l'événementiel

L'information doit être disponible sur différents supports :

- les supports papier classiques (topoguides, livrets gratuits des CDT et CRT),
- dans les OTSI,
- les supports multimédias.

Le support papier reste incontournable (fiches, brochures, guides ou topoguides). Internet représente également une source d'informations importante notamment pour le touriste qui cherche sa destination de vacances. Les nouveaux appareils (tél portable, PDA, GPS,..) constituent une source d'informations qui se développe de plus en plus.

Si l'offre de promenades et de randonnées est conséquente, clairement présentée avec une bonne description (longueur, durée, difficulté, intérêts, ...) et bien répartie sur un territoire, les touristes potentiels auront d'autant plus envie de les emprunter.

Au niveau de la promotion, il existe peu de campagnes spécifiques à la randonnée pédestre. Cette offre entre dans la catégorie loisirs nature. Le salon de la randonnée à Paris et le salon du randonneur mettent en avant l'offre globale de randonnée nature (pédestre, vélo, VTT,..).

La presse régionale peut constituer un support efficace pour la clientèle de proximité.
Le recours aux nouvelles technologies s'avère très judicieux notamment sur les sites internet.

Les événements (manifestations, animations, ...) sont des outils qui contribuent à diffuser l'image de la randonnée vers un public plus large.

La situation en Bourgogne

▪ Le développement des sports de nature en Bourgogne (dont la randonnée pédestre)

Les politiques de développement des sports de nature

L'article L.311-3 du Code du sport confie au département le développement maîtrisé des sports de nature (notamment la randonnée pédestre). A cette fin, le Conseil général doit :

- instituer une Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI),
- élaborer un Plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI).

Cette politique de développement maîtrisé doit satisfaire l'aspiration légitime des citoyens à pratiquer une activité en milieu naturel en la conciliant avec les autres usages de l'espace, le respect de l'environnement et du droit de propriété.

Le Conseil général définit les objectifs de la politique et mobilise les moyens nécessaires. Ce travail s'accompagne d'un partenariat fort avec les acteurs engagés vers ce même but. L'enjeu réside dans la capacité à conjuguer le développement des sports de nature avec :

- l'utilisation et la mutualisation de l'espace,
- la protection de l'environnement,
- l'attractivité du territoire,
- et sa valorisation touristique.

Les objectifs de la CDESI se déclinent en 5 points :

- concertation avec l'ensemble des acteurs concernés,
- débat autour d'une culture commune et des valeurs partagées,
- émulation, socle de la mobilisation des parties intéressées,
- structuration d'une filière sports de nature,
- impulsion d'une approche globale et pérenne.

Le PDESI qui découle du travail de la CDESI définit alors **les objectifs** suivants :

- promouvoir le développement durable et maîtrisé des sports de nature,
- dynamiser le territoire et ses espaces naturels,
- élaborer une stratégie d'ensemble coordonnée et cohérente,

Pratiquement, le PDESI doit :

- recenser les lieux de pratique répondant à des critères de sélection qui peuvent être différents d'un département à l'autre (sécurité des pratiques, impacts sur l'environnement, accord avec les propriétaires pour l'entretien,...)
- légitimer la pratique,
- favoriser l'animation sur le lieu,
- assurer la promotion touristique.

Le PDESI s'inscrit dans la politique globale conduite par le Conseil général en matière touristique, à savoir :

- faire émerger une offre d'activités sur un territoire,
- mieux répondre aux attentes des touristes en leur garantissant un niveau suffisant de prestations,
- faire connaître les atouts touristiques de la région dont les sports et loisirs de nature font partie.

Les CDESI-PDESI dans les 4 départements bourguignons

La Nièvre a institué sa Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature en septembre 2005 et le plan a été voté en juin 2006. Cette commission travaille notamment sur un dispositif d'éco-veille : observatoire des sentiers de randonnées du département créé par le Comité départemental de la randonnée pédestre.

Le Conseil général de la Côte d'Or a institué, en juillet 2008, la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature et a fixé sa composition ainsi que son mode de fonctionnement. Cette commission s'est réunie, pour la première fois, début 2009 (Bourgogne Tourisme est membre de ce comité de pilotage). En lien avec cette politique, Côte d'Or Tourisme a ouvert, au cours de l'été 2009, un site internet spécifique au loisirs de sport de nature avec l'intitulé suivant : « les sports de nature se mettent au vert en Côte d'Or ». Dans un premier temps, ce site mettra en avant la randonnée pédestre, la pratique du vélo et les activités nautiques (baignade, activités fluviales,...).

Dans les départements de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, la démarche vient seulement de démarrer (établissement de la liste des membres de la Commission).

▪ **Le comité Régional de la Randonnée Pédestre et les Comités Départementaux**

Constitué d'élus et de représentants de différentes associations affiliées, le Comité Régional de la Randonnée Pédestre a pour missions principales :

- la promotion et le soutien de la pratique de la randonnée en Bourgogne,
- la diffusion des informations relatives à la randonnée,
- le soutien et le conseil aux quatre comités départementaux,
- les échanges avec les pouvoirs publics et les administrations (Conseil régional, Parc naturel régional de Bourgogne, Jeunesse et sports,...)
- la coordination des grandes manifestations,
- le suivi des dossiers Eco-veille (surveillance de l'état des chemins et de leur environnement).

Le Comité Régional est organisé en trois commissions :

- la commission formation, destinée aux différents utilisateurs des sentiers (randonneurs, baliseurs, animateurs de randonnées, responsables d'associations),
- la commission sentiers, en charge de la création, de l'entretien et de la valorisation des sentiers de grande randonnée (GR),
- la commission développement, chargée de l'aide technique apportée aux comités départementaux et de la promotion des produits réalisés en Bourgogne.

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre a édité, en collaboration avec les Comité Régional et les quatre Comités Départementaux, 12 guides sur la région Bourgogne :

- Le Tour du Morvan,
- La traversée du Morvan,
- Le sentier vers Saint-Jacques-de-Compostelle (Namur-Vézelay),
- Le sentier Saint-Jacques-de-Compostelle (Vézelay – Montréal du Gers),
- La Nièvre à pied,
- La Saône-et-Loire à pied,
- L'Yonne à pied,
- Le Grand Dijon à pied,
- Auxerre et ses environs à pied,
- Entre Cure et Yonne à pied,
- Le pays d'Avallon à pied,
- La Bourgogne à pied.

Le sentier Bibracte-Alésia

Des hauteurs de Bibracte jusqu'à Alésia, ce sentier traverse les moments forts de l'histoire gauloise. Le tracé se veut le plus fidèle possible à la réalité historique et à l'itinéraire emprunté par Vercingétorix et ses troupes.

Long de 120 km, il demande environ 6 jours de pratique à raison d'environ 7 h de marche par jour et est destiné en priorité aux randonneurs avertis.

Même si l'intérêt historique est indéniable, ce sentier n'a pas atteint la réussite touristique escomptée. Son principal défaut réside dans le manque d'hébergements et de services même élémentaires (alimentation, restaurants et bars, ...).

Il ne peut pas, pour le moment, être considéré comme un véritable produit touristique.

Le réseau découverte nature en Bourgogne

Inauguré le 5 juin 2009, le réseau régional labellisé de sites équipés pour la découverte du patrimoine naturel bourguignon comprend 32 sites répartis sur toute la Bourgogne. Ces sites se visitent essentiellement à pied et apportent une valeur ajoutée à une randonnée pédestre.

En 2008, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et Alterre Bourgogne (Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable) décident de regrouper leurs compétences et leurs connaissances pour développer un réseau régional « labellisés » avec les objectifs suivants :

- créer un réseau de sites naturels équipés « représentatifs » de la biodiversité bourguignonne,
- initier une dynamique de réseau (échanges de pratiques, d'informations, animations pédagogiques, ...) entre gestionnaires de sites,
- faire connaître et sensibiliser le grand public,
- proposer une offre touristique

Choisis parmi l'ensemble des sentiers aménagés sur le territoire bourguignon pour l'accueil du public, ces sites constituent un panel de la biodiversité bourguignonne. Aménagés dans le respect des milieux et des espèces, ces sentiers sont des lieux privilégiés pour observer et apprécier la nature de la région (étangs, pelouses, prairies, forêts...).

Des dépliants-guides et des panneaux d'interprétation accompagnent les visiteurs tout au long de leurs visites. Ils sont spécialement conçus pour faciliter la découverte des milieux naturels, des espèces végétales et animales mais aussi des activités traditionnelles ou des légendes autour de chaque site (A noter : parmi les 32 sites, 6 sont adaptés à l'accueil d'un public à mobilité réduite).

Les sacs à sentiers de l'association Pirouette Cacahuète

Lancé au printemps 2009 par l'association Pirouette Cacahuète, le concept des « sacs à sentiers » consiste à mettre à disposition du visiteur un sac à dos contenant une carte, des fiches d'activités, des outils pédagogiques ainsi que du petit matériel. Avec ce sac, le randonneur part à la découverte d'un site naturel et de ses richesses.

Chaque parcours comprend environ 8 étapes au cours desquelles le randonneur découvre la faune, la flore et l'histoire du site. Les différentes activités peuvent être pratiquées de façon autonome, en famille ou entre amis.

Depuis le printemps, les « sacs à sentiers » des 2 circuits de Plombières les Dijon ont été loués par 50 familles et 15 groupes. L'association envisage d'ouvrir 4 autres sentiers dont un en ville et 2 parcours spécifiques pour les groupes d'enfants.

Les parcours « sacs à sentiers » vont plus loin que la simple information au travers de panneaux ou de livrets. Les visiteurs deviennent acteur de leur découverte.

L'association Pirouette Cacahuète a présenté un dossier dans le cadre de l'appel à projets 2009 « Pratiques innovantes en tourisme ». Le conseil régional a émis un avis favorable sous réserve précisions supplémentaires.

Les Balades Vertes de Saône-et-Loire

Afin de faire face à la demande croissante d'activités de nature, le Conseil général de la Saône-et-Loire a souhaité développer un important réseau de randonnées balisées.

Les nombreuses boucles de randonnée, avec des niveaux de difficulté variable, offrent la possibilité de parcourir les différents milieux naturels du département.

Ces circuits se présentent sous forme de boucles praticables dans les deux sens. Ils sont facilement identifiables grâce à une signalétique simple et claire. Les Balades Vertes sont présentes dans 200 communes et comprennent 350 circuits, soit 3500 km de sentiers.

Au départ de chaque circuit se trouve un panneau d'informations (Relais d'Informations randonnée). Celui-ci présente à la fois les différents parcours et informe sur les richesses touristiques et les services proposés sur le secteur.

Le conseil général a édité une collection de guides présentant les balades et les atouts touristiques du territoire.

Bourgogne Tourisme -Le plan marketing

Le plan marketing de Bourgogne Tourisme qui s'inscrit dans le schéma régional de développement touristique fait apparaître, parmi les axes prioritaires la pratique de la randonnée pédestre (axe 2.4).

Les clientèles visées sont :

- en priorité, les clientèles itinérantes, les adeptes des grands itinéraires,
- puis les clientèles loisirs (balades urbaines ou balades nature).

Jean-Philippe PERRUSSON
20 octobre 2009

▪ Annexes

Comité Régional de la Randonnée Pédestre de Bourgogne

1 rue des Fleurs
21000 DIJON
Tél. : 03 8043 15
Email : crrpbourgogne@free.fr
Internet : <http://bourgogne.ffrandonnee.fr>

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Côte d'Or

19 rue Ferdinand de Lesseps
BP 1601
21035 DIJON CEDEX
Tél. : 0380636460
Fax : 0380499097
Email : cdrp21@wanadoo.fr
Internet : <http://www.cotedor-randonnee.com>

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Nièvre

11 rue Roger Salengro
58640 VARENNES VAUZELLES
Tél. : 0386590944
Email : cdrp58@wanadoo.fr
Internet : <http://ffrandonnee.nievre.monsite.orange.fr>

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Saône-et-Loire

10 rue de l'Industrie
71700 TOURNUS
Tél. : 0685091508
Email : contact@comiterando71.fr
Internet : <http://comiterando71.fr>

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Yonne

La Bourre de Lierre
CIDEX 61
89240 POURRAIN
Tél. : 0386526182
Email : cdrp89_bdu@yahoo.fr
Internet : <http://rando-pedestre-89.com>

Découvertes nature en Bourgogne

<http://www.decouvertes-nature-bourgogne.fr/>

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Cécile Forest

Tél.: 03.80.79.25.99

Courriel : cecile.forest@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Alterre Bourgogne - Agence pour l'environnement et le développement soutenable

David Michelin

Tél.: 03.80.68.44.30

Courriel : d.michelin@alterre-bourgogne.org